

Description du poste de préposé à l'accueil informatisé

La personne appelée à agir comme préposé à l'accueil informatisé devra effectuer les tâches suivantes :

- Accueillir l'électeur au lieu de vote
- À l'aide d'un système informatisé :
 - Vérifier l'inscription de l'électeur sur la liste électorale
 - Confirmer son adresse de résidence
 - Identifier le bureau de vote de l'électeur et lui remettre son coupon
- Diriger l'électeur vers le bon bureau de vote
- Informer l'électeur sur les documents requis pour voter
- Collaborer avec les autres membres du personnel électoral pour assurer le bon déroulement du scrutin
- Respecter les consignes de sécurité, de confidentialité et les directives de la présidente d'élection